



MESANGE CHARBONNIERE

CHARDONNET ELEGANT



TROGODYTE MIGNON



ROUGE QUEUE JUVENILE



# Saint-Martial

sur-Isop

Bulletin municipal 2022

# SOMMAIRE DE CE BULLETIN



- p. 2 • Etat civil
- p. 3 • Le mot du maire
- p. 4 • La vie communale  
Voirie 2022,
- p. 5 travaux sur la grange, projet adressage, avancée de la fibre
- p. 6 La commune en chiffre (budget),
- p. 7 subventions versées par la commune
- p. 7 • Les informations pratiques
- p. 9 Les permanences
- p. 10 Nov'habitat 87 et la rénovation énergétique en Haute Vienne
- p. 11 Le mot des conseillers départementaux
- p. 12 Le mot des pompiers,
- p. 14 Le mot des gendarmes
- p. 15 Le nouveau logo et blason, explications  
Seltz 1939, l'évacuation
- p. 17 Le maraîchage de la Grenarderie
- p. 18 • Les brèves  
Activités des éoliennes, le nom des habitants, extinction des lampadaires.
- p. 18 • La vie associative,

Les photos sont de Jules et Perle ;  
Céline Riffaut a composé le recto/verso de ce bulletin. Merci à eux.

Nombre d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : 144  
Superficie : 23 km<sup>2</sup>  
Densité de population : 6 habitants/km<sup>2</sup>

## *Etat civil*

### Naissances :

Clément BOULLE, 26 juillet 2022  
Marceau DAHAI, le 10 octobre 2022

### Mariage :

Lolita ANTOINE et Nicolas BOULLE, le 18 juin 2022, le petit Chez Fiaud

### Nouveaux arrivants dans la commune :

A Laugère : Thibault DESQUEYROUX ANDUREAU, sa compagne Elodie PAUQUET et leur petite fille Jade.  
A Lariaud : Marie Claude CHAMBON, Gregory CHAMBON son fils, Sandrine LE TIRANT sa belle-fille et leur fils Connor.  
A Cheblotière : M. et M<sup>me</sup> REICH Thomas et Bettina.  
Dans le bourg : M. BURNS Steven.

Magazine municipal d'information gratuit édité par la commune de Saint-Martial-sur-Isop  
Parution décembre 2022

Crédit photos et rédactionnel : Mairie de Saint Martial-sur-Isop  
Conception et impression : Bureau de dessin D. VALLE  
11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tél. 05 55 70 32 84

# LE MOT DU MAIRE



C'est avec plaisir que je vous présente avec l'équipe municipale ce bulletin qui clôturera 2022 et en fera le bilan.

L'année 2022 a été encore marquée par la COVID, même si cette dernière a été moins virulente qu'en 2021. La guerre en Ukraine a bousculé toute l'économie de notre pays, ce qui se répercute sur nos petites communes et dans tous les secteurs de notre vie.

Dans ce bulletin vous trouverez la liste des différents travaux réalisés tout au long de l'année. En 2022 nous avons eu la satisfaction de voir certains travaux se concrétiser, comme les travaux de voirie dans le village de Chez Bichou, la pose d'une pompe à chaleur dans le logement de La Motte et la dernière partie de la réparation de la toiture de la mairie. Les travaux dans la grange communale, refaire le vieux plancher, bétonner sur toute la partie de la grange et des toilettes publiques ont été entrepris.

En 2023 nous poursuivrons les travaux mais de moindre envergure que les années précédentes :

Fin des travaux de la grange,  
Chemin de Villemessant, marquage du bourg,  
Voirie d'une partie de la route de Sauzet.

La réalisation de ces futurs projets sera conduite avec vigilance et dans le respect des finances de la commune ainsi que des aides de l'Etat et du Conseil Départemental.

Une large part de ce bulletin est également consacrée aux associations locales. Vous trouverez dans ce bulletin des articles et des photos de nos associations retraçant les activités qu'elles ont réalisées bénévolement tout au long de l'année, qu'elles en soient remerciées.

Je remercie également de leur collaboration et de leur fidélité les rédacteurs, qu'ils soient présidents ou membres d'association, membres du conseil municipal, secrétaire de mairie et également ceux qui ont donné de leur temps pour participer à l'élaboration de ce bulletin.

Je salue très amicalement l'arrivée de tous les nouveaux habitants avec leurs enfants en leur souhaitant la bienvenue et qu'ils s'intègrent au mieux parmi nous. Nous sommes à leur écoute pour les aider et ils peuvent prendre contact avec la mairie pour tout renseignement.

Je souhaite à tous une bonne lecture, de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de santé, de joie et surtout de réussite et en espérant qu'en 2023 nous aurons la paix dans ce monde aussi compliqué.

*Le Maire,*  
**Pierre BACHELLERIE**



# LA VIE COMMUNALE

## Voirie 2022

Les journées de curage des fossés ont été effectuées par le syndicat intercommunal avec la participation de Jean Lutier et de Robert Raynaud.



Les travaux de curage et de dérasement ont eu lieu sur les routes et chemin de Roche ainsi que sur la voie communale de Villemessant à la Font du Genest.

Un empierrement a eu lieu sur les chemins d'accès des Graves et le chemin derrière la grange communale, ainsi qu'une partie du chemin des Brûlis : travaux réalisés par l'entreprise Courcelle pour un montant de 17 840 € HT, subventionné à 50% par le département.



En ce qui concerne les enduits, un reprofilage en enrobé a été effectué sur la partie communale au lieudit Chez Bichou ainsi que deux affaisements de chaussée à Sauzet et sur la route de La Jacquinette. Travaux réalisés par l'entreprise Siorat pour un montant de 11 442 € HT, subventionné à 40%.



La route départementale qui traverse le bourg a été rabotée et reprofilé par l'entreprise Colas. Travaux financés par le département.



## Entretien bâtiment 2022

En ce qui concerne la deuxième tranche de travaux dans la grange communale :

Réalisation d'une chappe béton et création de sanitaires publics par l'entreprise Branthome.

Le plancher, l'escalier et la rampe de sécurité ont été réalisés par l'entreprise Propin.

Pour les sanitaires, L'entreprise PARIS s'est, quant à elle, occupée de l'électricité et la mise en eau, l'entreprise Dardillac est intervenue pour le carrelage et la faïence.

Le montant des travaux s'élève à :

25 178 € HT pour l'entreprise Propin,  
7 064 € HT pour l'entreprise Paris,  
16 997 € HT pour l'entreprise Branthome,  
2 028 € HT pour l'entreprise Dardillac.

Là encore une subvention est attendue.



## Autres

Installation d'une pompe à chaleur dans le logement locatif de la Motte pour un montant d'environ 13 000 €, travaux subventionnés à 30%.

La réparation de la toiture de la mairie a été achevée.

### • Adressage des voies dans la commune

Une nouvelle tâche se voit assignée au conseil municipal. : numéroté les habitations et nommer les voies, ceci afin de permettre de constituer une base adresses nationale dans le but de « faciliter la fourniture de services publics, tels que les secours, l'accès aux soins et services à domicile, la connexion aux réseaux (fibre), et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, plus facile et plus sûre, en permettant d'identifier clairement les adresses ».

Le schéma type d'une adresse se compose :



- D'un numéro,
- D'un type de voies (rue, route, chemin, impasse...), et
- Du nom de voie (par exemple impasse des hirondelles, route des marronniers...).



Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge des communes. (On prévoit environ 6 000 € de fournitures). C'est La Poste qui se charge d'entreprendre cette numérotation pour un coût de 3 372 € HT (subventionnable).

### • L'avancée de la fibre

Elagage des arbres nécessaire avant le 15 décembre. Un courrier a été adressé aux habitants concernés. Une réunion publique sera initiée afin d'informer les habitants de l'arrivée de la fibre, probablement courant 2023.



# LA VIE COMMUNALE

## LA COMMUNE EN CHIFFRES



### Le budget principal 2022

#### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	122 930.00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	2 115.00 €
Charges de personnel, frais assimilés	79 500.00 €	Impôts et taxes	141 900.00 €
Autres charges de gestion courante	32 600.00 €	Dotations et participations	54 200.00 €
Charges financières (remboursements des intérêts)	2 500.00 €	Autres produits de gestion courante	7 500.00 €
Charges exceptionnelles	200.00 €	Atténuations de charges	200.00 €
Virement à la section d'investissement (=autofinancement)	89 001.00 €	Produits exceptionnels	1 100.00 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €	Résultat reporté	121 716.00 €
Opération d'ordre	/	Opération d'ordre	/
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>	<b>328 731.00 €</b>	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>328 731.00 €</b>

#### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Immobilisations incorporelles	1 500.00 €	Subventions d'investissement	95 300 €
Subvention d'investissement	/	Emprunts et dettes assimilés	/
Immobilisations corporelles	21 600.00 €	Dotations, fonds divers, réserves	25 000.00 €
Immobilisations en cours	142 000.00 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00 €
Emprunts et dettes assimilées	27 000.00 €		
Dépenses imprévues	2 000.00 €	Excédent de fonctionnement	28 986.00 €
Solde d'exécution reporté négatif	45 187.00 €	Virement section de fonctionnement	89 001.00 €
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	/	040 Opérations d'ordre transfert entre sections	/
041 Opérations patrimoniales	/	041 Opérations patrimoniales	/
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>239 287.00 €</b>	<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>	<b>239 287.00 €</b>

#### Total du budget principal

<b>Total des dépenses du budget principal</b>	<b>568 018.00 €</b>	<b>Total des recettes du budget principal</b>	<b>568 018.00 €</b>
---	---------------------	---	---------------------

### Le budget 2022

#### Taxes directes :

Les taux des deux taxes directes locales sont maintenus à savoir :

- Taxe foncière bâti : 16,20%
- Taxe foncière non bâti : 52,99%

Le produit fiscal attendu pour l'année 2022 est de 100 300.00 €

## Subventions et participations versées par la commune en 2022

Organismes ayant reçu une subvention	
ACCA de Saint-Martial-sur-Isop	250.00 €
Société de pêche de Bussière Poitevine	90.00 €
Mutilés du travail de Mézières-sur-Issoire	45.00 €
Centre des Sapeurs-Pompiers de Mézières-sur-Issoire	300.00 €
Les Robins des Champs	150.00 €
GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	100.00 €
Association « Saint-Martial s'anime »	250.00 €
Les amis de Seltz	250.00 €
Association des Parents d'Elèves de Nouic/Val d'Issoire	100.00 €
La Société de Protection des Animaux	93.60 €
La Mission Locale Rurale	144.00 €
Bellac Mézières personnes âgées et/ou handicapées (BMPAH)	331.20 €
Participation aux dépenses de fonctionnement pour l'école maternelle et élémentaire de VAL D'ISSOIRE année 2020/2021	1 580.00 €
<b>Total des subventions et participations</b>	<b>3 683.80 €</b>

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

### Location de la salle des fêtes

Vous saviez sûrement qu'il est possible de louer la salle des fêtes avec ou sans la vaisselle.

Mais saviez-vous qu'il est possible de louer seulement la vaisselle ou le mobilier pour l'extérieur ?

Pour la location de la salle, un chèque de caution de 150 € vous sera demandé et restitué après l'état des lieux.

Tarifs ETE (du 01/05 au 30/09)		Tarifs HIVER (du 01/10 au 30/04)	
Habitant de la commune et associations*	80 €	Habitant de la commune et associations*	110 €
Non habitant	110 €	Non habitant	140 €
Tarif demie journée (particuliers)		40 €	



### Ramassage des encombrants

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité domestique des ménages, qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en charge par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier.

La collecte des encombrants en 2023 aura lieu les :  
**07 février, 09 mai, 17 août et le 02 novembre**

Pour bénéficier de ce service, vous devez impérativement **vous inscrire pour la collecte à la Mairie de Saint-Martial-sur-Isop**. Les encombrants sont ensuite à déposer sur le bord de la chaussée la veille de la collecte.

**MAXIMUM**

Les Masgrimauds -87160 MAILHAC-SUR-BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78

Mail : [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr)

# LES INFORMATIONS PRATIQUES

## LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

## SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples: produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

## SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

## LE JOUR DE LA COLLECTE :

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date**.

**Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.**

## LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous pouvons nous rendre sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.



## Déchetterie

Les autres déchets, ne relevant pas des encombrants, des ordures ménagères ou des produits à destination des ECO POINTS, doivent être emmenés et triés par vos soins à la déchetterie.

### Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales - du 1/01 au 31/12

Déchetteries	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et jours fériés
Nouic	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermées
St Bonnet de Bellac	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	

## Permanences

### Permanence des conseillers départementaux

A la mairie déléguée de Mézières-sur-Issoire :  
M. Stéphane VEYRIRAS et M<sup>me</sup> Patricia MARCOUX  
LESTIEUX tous les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 11h à 12 heures.

### Permanence B.M.P.A.H

**Association Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées**

M<sup>me</sup> Nathalie RESSOT

Du lundi au vendredi de 14h à 15h

Tél : **05 55 60 40 38** - Répondeur à votre disposition

[bmpah.mandataire@fr.fr](mailto:bmpah.mandataire@fr.fr)

### Permanences au 3 centre administratif André Reynaud

**Assistante sociale :**

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 12h sur rendez-vous.

M<sup>me</sup> MIAUT Sylvie : Tél. : **05 55 68 34 40**

**Maison de la Solidarité du Département Haut-Limousin à Bellac :**

M<sup>me</sup> Catherine FAUCHER, référente autonomie :  
sur rendez-vous : **05 55 68 15 87**

### Solidaribus

**Le secours populaire français :**

Tous les 3<sup>e</sup> jeudis de 13h30 à 15h, devant la mairie de Mézières-sur-Issoire.

Tél. : **06 03 87 04 99** - [solidaribus.spf87@orange.fr](mailto:solidaribus.spf87@orange.fr)

### Gardes des médecins

La régulation médicale permet, **en composant le 15**, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée :

- consultation au cabinet du médecin d'astreinte sur le secteur,
- envoi d'un médecin le soir et week-end : composer le 15.

### Professionnels de santé

• **Cabinet médical des Cèdres - Mézières-sur-Issoire :**  
Docteur Sigizo WIEGERSMA : **05 55 68 39 29**

• **Psychologue :**

M. François TABUTEAU : **06 42 50 82 61**

• **Cabinet Infirmiers :**

M<sup>me</sup> Johanna CARHART - M. Ludovic MASSON :

**05 55 60 43 02 / 06 86 13 38 22**

• **Masseur Kinésithérapeute :**

M<sup>me</sup> Valérie QUINAT : **05 55 60 79 37**

• **Pharmacie :**

M. et M<sup>me</sup> CANELLAS : **05 55 68 32 50**

### Brigade de gendarmerie de Val d'Issoire :

Ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h et vendredis sur rendez-vous au 54, route de Blond :

**05 55 68 30 67**

### Permanences à la mairie de Bellac :

• **Caisse d'Allocations Familiales**

Chaque mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15 dans le bureau des Permanences de la Mairie.

• **Conciliateur de justice**

Le conciliateur de justice tient une permanence à la mairie. Prendre rendez-vous auprès du service d'accueil de la Mairie au **05 55 68 10 61**.

• **Défenseur des droits**

A la sous-préfecture, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h : **06 13 27 60 67**

• **CARSAT**

La Caisse d'Assurance Retraite tient une permanence sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi du mois, au bureau des Permanences de la Mairie. Appelez le **3960** pour prendre un rendez-vous.

• **MSA**

Une conseillère de la M.S.A. tient une permanence chaque mercredi au sein de la Maison des Associations.

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 . Tél. : **05 55 00 04 04**

• **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Sur rendez-vous au **36 46** (ou site [ameli.fr](http://ameli.fr)) jeudi de 9h à 12h et, en semaines impaires, le vendredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

*Aide à l'habitat, solutions énergétiques...*

• **ADIL87** : Sur rendez-vous au **05 55 10 89 89**

Les consultants peuvent rencontrer gratuitement le conseiller pour toute question relative au logement.

### HIHL-Hôpital intercommunal du Haut Limousin

4, avenue Charles de Gaulle à Bellac

Consultations externes de spécialistes

Ouf ! on va enfin pouvoir être tranquilles !

**Le démarchage téléphonique sera bientôt interdit les week-end et jours fériés.**

Un nouveau décret vient d'interdire d'user de cette méthode commerciale les week-ends et jours fériés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023. Quelques jours après une décision de l'Arcep visant à limiter l'accès pour les entreprises aux numéros de téléphones débutant par 06 et 07, un nouveau décret publié vendredi dernier au Journal officiel vient encore mettre des bâtons dans les roues des sociétés spécialisées dans le démarchage téléphonique. Selon ce décret, le démarchage commercial téléphonique sera en effet interdit le week-end et les jours fériés, et ses horaires encadrés du lundi au vendredi, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Si "le démarchage téléphonique des consommateurs est autorisé du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Il est, en revanche, interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés", précise le décret. Et de souligner que ces dispositions s'appliqueront aussi bien pour les personnes inscrites au registre Bloctel qu'à celles "inscrites mais sollicitées dans le cadre d'un contrat en cours". Seule exception à la règle : si "le consommateur a donné son consentement exprès et préalable pour être appelé, le professionnel devant en justifier".



## Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr)

Nos conseillers sont à votre écoute  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !  
>> + d'info sur [www.novhabitat87.fr/permanences/](http://www.novhabitat87.fr/permanences/)

*Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.*

*Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.*

**Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)**

action portée par :



**Attention aux arnaques à la rénovation !**

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.

Merci de remonter les cas constatés à

**Nov habitat 87**

## Le mot des conseillers départementaux

Madame, Monsieur,

Déjà la deuxième année de notre mandat de Conseillers Départementaux, nous demeurons présents sur le territoire et poursuivons nos permanences régulières sur les 22 communes du grand canton de Bellac.

Face à la situation sociale de plus en plus préoccupante de nos concitoyens, le Conseil Départemental répond toujours présent, malgré la baisse de ses recettes venant de la Solidarité Nationale (suppression ISF, Taxe d'habitation, CVAE, etc...)

Le bouclier tarifaire n'est pas, ne semble pas être pour nous, et les factures deviennent impressionnantes sur nos secteurs de compétence : collèges, EHPAD, Centre de secours, etc...

Pourtant notre assemblée accompagne toujours fortement ces derniers mois :

- Nos communes et communautés de communes avec lesquelles 70 % de l'investissement public est effectué ;
- Nos habitants avec la mise en place du programme départemental de l'habitat (Aide à la rénovation énergétique, travaux pour l'autonomie...);
- Nos aînés et les personnes en situation de handicap avec le nouveau schéma départemental à l'autonomie et ses orientations mieux adaptées aux besoins.
- Notre jeunesse en optimisant les tarifs de restauration et en facilitant les pratiques sportives et culturelles.
- Nos producteurs locaux en encourageant l'achat de produits de proximité dans les établissements scolaires
- Les associations en simplifiant l'accès aux subventions et à l'assistance technique
- Nos collègues avec des investissements importants en matière de rénovation thermique.

Avec nos remplaçants, et tous les élus de notre territoire, nous restons au plus près de vous, et vous souhaitons une très belle année solidaire 2023.

**Patricia MARCOUX LESTIEUX**  
**Stéphane VEYRIRAS**





## Le centre de secours de Val d'Issoire

Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité, 2022 restera une année particulière avec de nombreux feux de végétations et forêts en Nouvelle Aquitaine.

### **Recrutements :**

Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matins, sinon un 1er contact est possible au **06 07 38 48 90** ou bien par mail : [cis.mezieres@sdis87.fr](mailto:cis.mezieres@sdis87.fr)

### **Cessation :**

Didier DEPIERREFIXE engagé depuis le 1<sup>er</sup> aout 1988, a cessé son activité de Sapeur Pompier volontaire le 5 mai 2022, atteint par la limite d'âge. Il a suivi et obtenu la formation de Chef d'Equipe et le grade de Caporal le 1<sup>er</sup> mars 1993 et a été nommé Caporal Chef le 1<sup>er</sup> décembre 1995. Il est nommé sergent Honoraire depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022. Didier aura su



partager son savoir faire notamment sur les feux de cheminée, se déplacer sur les toits n'est pas toujours simple. Sportif invétéré, durant ces 34 années de service, il a participé à plus de 30 cross départementaux et autres rassemblements sportifs comme les tournois de foot inter centres. Sélectionné à plusieurs reprises pour représenter la Haute Vienne au Cross National, il a pris plaisir à y participer. Bravo pour cet engagement de presque 35 années durant lesquelles il a oeuvré aux côtés de ses collègues avec toujours beaucoup d'enthousiasme au sein du Centre de secours de Val d'Issoire. Félicitations pour ce parcours et bonne retraite auprès de ses proches.

### **Nominations :**

- Didier DEPIERREFIXE est nommé Sergent Honoraire
- Fabien DAVID est nommé au grade de Lieutenant
- Anthony DEPIERREFIXE est nommé au grade d'Adjudant-Chef
- Elodie MORGAT et Sébastien CAMON sont nommés au grade de Sergent-Chef
- Julie DARDILHAC et Blandine AIRAUD sont nommées au grade de Sapeur 1<sup>ère</sup> Classe

### **Décorations pour 2022 :**

#### **Médaille d'Or, 30 ans de service :**

Christophe PRINCIPAUD et Fabien DAVID

#### **Médaille de l'Union Régionale :**

Didier DEPIERREFIXE

# LES INFORMATIONS PRATIQUES

## **Formations Individuelles :**

Formation Equipier Secours Routiers :  
Claire DINTRAT et Blandine AIRAUD  
Formation Equipier Opérations Diverses :  
Blandine AIRAUD  
Formation Permis PL : Edouard TISON  
Formation Equipier Feux de Foret 40H :  
Edouard TISON  
Formation Equipier Unité Sauvetage Appui et Recherche 70H : Stanislas GODRIE  
Formation Formateur Accompagnateur de Proximité :  
Anthony DEPIERREFIXE et Gael MORGAT  
Formation Recyclage Formateur Secours à personne 8H : Damien VILLEGIER  
Formation Recyclage USAR 8H : Fabien DAVID,  
Anthony DEPIERREFIXE, Francis COURTOIS,  
Gael MORGAT et Benoit RAYNAUD.  
Formation de Commandement, Module Chef de Colonne 105H : Patrick PAILLER

## **Formations départementales :**

Cette année, nous avons une nouvelle fois accueilli une formation d'Equipier Interventions Diverses départementale pour le Secteur Nord-Ouest. L'encadrement de cette formation a été assuré par l'Adjudant-Chef Francis Courtois, l'Adjudant-Chef Anthony Depierrefixe et l'Adjudant Gaël Morgat.

Huit stagiaires venus des Centres voisins et de Mézières ont pu suivre ce stage. A l'issue de cette semaine avec de nombreuses mises en situation, l'ensemble des apprenants ont validé ce module. Félicitations aux stagiaires et aux formateurs pour leurs disponibilités.

## **Sport :**

Cross National à Lamothe Beuvron en mars : Blandine Airaud, Fabrice Lasnier et Patrick Pailier ont représenté la Haute-Vienne.

## **Jeunes Sapeurs Pompiers :**

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac.

Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'âge de 13 ans, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au **06 07 38 48 90** ou bien par mail : [cis.mezieres@sdis87.fr](mailto:cis.mezieres@sdis87.fr)

## **Bilan opérationnel :**



Une intervention marquante sur notre secteur, le mercredi 22 juin suite à un orage : feu du clocher de l'église de Mortemart. Cette intervention a nécessité d'importants moyens : 3 engins d'incendie venus de Mézières, Bellac et Limoges, 2 échelles venues de Bellac et Limoges et 2 véhicules de commandement.

Durant l'été, l'activité a connu une hausse significative, notamment pour les renforts extra départementaux. De mi-juillet à fin septembre, le SDIS87 a assuré le renfort avec en permanence une vingtaine de Sapeurs-Pompiers qui étaient relevés toutes les 48 heures voire 72 heures. 4 SP de Mézières, formés aux feux de forêts, ont pu se libérer pour aller en Gironde sur le secteur de Landiras renforcer nos collègues de Gironde durant plusieurs jours. Il s'agit d'Anthony Depierrefixe, Patrice Rousseau, Edouard Tison et Sébastien Camon. Bravo à eux pour leur implication et disponibilité. Notre véhicule de type CCR (= Camion-Citerne Rural) tout à fait adapté à la situation a complété le dispositif durant tout le mois d'août.



Nous avons effectué environ 220 départs en 2022. Environ 150 interventions effectuées sur le secteur de premier appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 60 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les Départements de la Charente et de la Vienne.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2023.

**Capitaine Patrick PAILLER**

## Gendarmerie de VAL D'ISSOIRE

Une nouvelle fois, j'ai le plaisir de rédiger cet article retraçant d'une part, les faits marquants survenus au sein de la brigade de Val d'Issoire, puis d'autre part, de vous informer sur les évolutions actuelles de la Gendarmerie Nationale.

La brigade de Val d'Issoire a vu ses effectifs en partie renouvelés suite à un mouvement de cinq personnels sur l'année écoulée.

En effet, le Maréchal des logis-chef Pascal RAMOS a fait le choix de se reconvertir et a quitté l'institution le 15 mai 2022. Il s'en est suivi la mutation du gendarme Jonathan GUEDON qui a servi au profit de la communauté de brigades de BELLAC durant 6 ans, et qui a pu bénéficier d'une mutation à la brigade de Montaigu-Vendée à compter du 1<sup>er</sup> août 2022, conformément à sa volonté de rejoindre la région Pays-de-la-Loire.

Le gendarme Cédric MARTY a quant-à-lui, après deux ans et demi de service en brigade territoriale, été muté sur la compagnie voisine puisqu'il a armé le PSIG de St Junien dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

De nouveaux militaires nous ont renforcés : le gendarme Lucas TROUBADIS a rejoint notre unité le 06 juin dernier ; il a servi auparavant à la communauté de brigades de St Symphorien (33) en qualité de gendarme adjoint volontaire. Il a été suivi par le gendarme Théo LE BRETON qui est originaire du Lot et Garonne ; il a bénéficié d'une expérience en qualité de réserviste. Pour conclure avec les mouvements des personnels et/ou des nouvelles fonctions qu'ils occupent, le gendarme Jean-Sébastien DOIZON a obtenu la qualification d'Officier de Police Judiciaire.

### ***L'innovation au profit de la Population et du terrain.***

Soucieuse de l'environnement et de concert avec le ministère de la Justice, la Gendarmerie Nationale se transforme et limite l'usage du papier pour établir les divers procès-verbaux. Dans le but de modérer la quantité de feuilles vierges, nous réalisons le recueil des plaintes, établissons nos diverses constatations voire les contraventions par le biais de la Procédure pénale numérique.

Récemment instaurée, cette innovation permet une transmission des procès-verbaux aux autorités judiciaires par voie numérique garantissant ainsi la sécurisation des données, leur rapidité de traitement dans le but de mieux fonctionner au sein de la transition écologique et énergétique.

Facilitant les démarches actuelles de cette grande transformation vers le tout numérique, je vous informe que vous pouvez également prendre rendez-



De gauche à droite : Adjudant GALTAUD accompagné des gendarmes DOIZON, REZEL LE BRETON & TROUBADIS

vous avec nous en utilisant le flashcode que vous trouverez infra. S'agissant de répondre présent pour la population, nous sommes joignables via diverses plateformes dont la brigade numérique sur le site : [gendarmerie.interieur.gouv.fr](https://gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou pour tout autre chose que souhaiteriez porter à notre connaissance, nous vous accueillerons tous les lundis de 14 à 18 heures.

**Pour toute urgence, faites le 17**

***L'Adjudant GALTAUD Romain  
Commandant la brigade  
de proximité de VAL D'ISSOIRE***

# LES INFORMATIONS PRATIQUES

Le 05 octobre 2022, le conseil municipal après délibération a adopté à la majorité un nouveau logo représentant la commune et un blason, tous deux réalisés par Christophe JULIEN, conseiller municipal. Les voici présentés avec explications :

## LOGO

A gauche, la légende locale est retranscrite par la présence de ce personnage qui veut que la commune de Saint-Martial sur Isop fut créée par le 1<sup>er</sup> évêque de Limoges. Celui-ci tenant un bâton habillé de rouge, blanc, bleu et gris cache dans la courbure de ses vêtements ainsi qu'au niveau de sa tête, les lettres « S » et « t » diminutif du mot « Saint ». La couleur de son bras ainsi que la position de son bâton transmettent l'idée qu'il serait à l'origine légendaire de la construction des premiers édifices.



A l'arrière-plan, faisant le lien entre ancien et nouveau logo, les silhouettes de l'église avec sa toiture en tuiles plates et son clocher lanterne recouvert d'ardoises précèdent de façon chronologique la mairie reconnaissable avec son fronton percé d'un œil de bœuf et recouverte d'ardoises. Le mot « Martial » en lettrage blanc reprend le chaînage d'angles des deux bâtiments tout en soulignant les entrées de celles-ci.

Au bas du logo, la courbure du trait fait référence aux collines et aux vallons de la commune et sa couleur, un dégradé de vert tirant jusqu'au jaune, symbolise les bois, zones humides, prairies et autres cultures. Sur ce trait relatif au paysage viennent s'ajouter le mot « SUR » écrit en gris, qui renvoie directement au granite et le mot « Isop » écrit en bleu, traduisant l'idée qu'il s'agit du cours d'eau principal de la commune.

## L'évacuation de Seltz en 1939

Qui dit que l'histoire ne se renouvelle pas ? les faits malheureusement nous montrent que si, certains événements se répètent. Aujourd'hui c'est la guerre en Ukraine avec ses déplacements de personnes fuyant la guerre et pour quelques-unes réfugiées dans notre département. Ce qui nous ramène à comparer avec l'évacuation dans d'autres régions de France des 300.000 alsaciens qui eut lieu en septembre 1939.

Depuis 1934 la France pressentait la guerre : L'Alsace avait beaucoup perdu d'hommes jeunes lors de la première guerre mondiale. Il fallait donc protéger cette population en évacuant la zone frontalière dans le but aussi de ne pas gêner les opérations militaires.

Ce ne fut pas une déportation (même si l'évacuation se fit par train). Ni un exode (survenu plus tard sous

## BLASON

Le blason est issu d'une sérigraphie offerte à la commune lors du jumelage avec Seltz et mis en couleur récemment. En forme d'écu de style ancien français, par le choix de ces couleurs et de son agencement, il se joue des anciens codes des blasons en les réinterprétant.



De nuance métallique ombré sur les bords, entouré par une mince filière, il est coupé en nombril et mi-parti en coeur. Il présente sur son flanc dextre la mairie en figuratif sur un fond bleu clair alésée. En flanc senestre, s'incrémente une représentation de saint Martial, saint patron de la commune, répondant par la même occasion au flanc dextre par sa couleur beige.

Au nombril du blason est inscrit en rouge bordeaux le nom de la commune, couleur qui renvoie toujours à la mairie en flanc dextre.

Du nombril à la pointe se succède 4 ondées qui représente le ciel, les bois, les champs et les cours d'eau, éléments caractéristiques du paysage de la commune.

les bombes et de façon chaotique) car tout fut organisé. Parmi les évacués il y avait les habitants du bas Rhin (dont Strasbourg) et les villes frontalières du haut et du bas Rhin.

Les maires de chaque commune organisèrent le transfert. Des trains furent réquisitionnés, dont des trains de marchandises, mais le transport, sans être idyllique, fut relativement acceptable. La Croix Rouge à chaque arrêt distribuait des boissons et cigarettes et les habitants, prévenus, partaient avec quelques vivres. Mais à n'en pas douter le voyage dû être perturbant et difficile...quitter sa maison, ses voisins, pour certains sa ferme et les animaux fut sûrement un crève-cœur.

La région choisie pour les recevoir fut le sud-ouest : Dordogne, Lot et Garonne, Landes, Haute-Vienne... dans des zones agricoles et rurales ; vivrière aussi, la population exilée pouvait être plus facilement nourrie.

C'est ainsi que Mézières, Saint Martial et Vaulry ac-



cueillirent une partie des 64 000 alsaciens établis en Haute-Vienne : 957 personnes environ pour Mézières et Saint Martial (le registre donne 915 alsaciens le 20 janvier 1940, dont 300 enfants de moins de 13 ans.) Messieurs Paillé (maire de Mézières) et André Bourgain (maire de Saint Martial à l'époque) prennent en charge dans leur commune respective ces personnes désorientées et démunies, dont beaucoup ne parlent que le dialecte (mais heureusement les jeunes se chargent de traduire). A Saint Martial, les habitants participent à l'accueil d'une partie des gens de Seltz : De nombreuses familles sont dispatchées dans les hameaux : Chez Sénaud, Lariaud, La Grenarderie, en plus du bourg ... De tous âges, femmes, enfants, des jeunes, des cultivateurs pour la plupart, quelques retraités des chemins de fer, un clerc de notaire âgé de 42 ans, un menuisier, un voiturier, de jeunes ouvriers, des ferblantiers ( et deux hommes indiqués comme malades)... Quelques mouvements s'opèrent cependant et redistribuent la population évacuée. A Saint Martial, d'après le registre établi, certains alsaciens repartent (malgré l'interdiction) chez eux. L'éloignement est-il trop dur à supporter ? On peut le supposer...

## Comment s'est passée la cohabitation ?

Arrive en Limousin une population dotée depuis le rattachement à la France en 1919 d'un régime particulier pour ce qui concerne les cultes, l'instruction publique, les assurances sociales. La question se pose alors de savoir quel régime dorénavant lui appliquer ? Le régime alsacien ou le régime commun de la province d'accueil ? la situation était complexe : il semblerait cependant que la spécificité alsacienne ait été préservée.

A Saint Martial, le conseil municipal réuni en date du 21 janvier 1940 fait état d'une directive préfectorale demandant aux maires la création d'un poste «d'employé auxiliaire affecté au service des réfugiés». On suppose qu'un certain équilibre se fit : rien n'apparaît dans les comptes rendus des conseils municipaux d'alors.

Malgré tout, ce ne fut pas une mince affaire que d'héberger, nourrir, occuper des familles entières. L'Alsace ne parlait français que depuis une vingtaine d'années (elle était allemande avant 1918).

Les jeunes heureusement se faisaient traducteurs. Et les régions, bien qu'agricoles toutes deux, étaient bien différentes : L'Alsace était riche et prospère, le mode de vie relativement confortable. Le Limousin n'avait pas les mêmes atouts.

Ce fut sûrement rude de se confronter à un mode de vie différent. Mais l'entraide s'est faite, l'agriculture a probablement réunis les deux communautés, les Alsaciens ont sans doute partagé leur savoir, leurs connaissances. Et le travail des femmes s'est certainement enrichi aussi, ne serait-ce que par le biais d'échanges de recettes de cuisine, toute une approche entre deux cultures différentes qu'une période tourmentée pouvait permettre.

Quand la France a perdu la guerre en 1940, le maréchal Pétain a autorisé le retour des Alsaciens chez eux, sur la base du volontariat. Certains sont peut-être restés, des jeunes nés après 1918, patriotes et résistants, des mariages ont pu se faire entre alsaciens et gens du Sud-ouest. Les cultivateurs plus âgés retournent chez eux car le déracinement est trop dur à supporter mais c'est à une Alsace nazie qu'ils vont se trouver confrontés, différente de ce qu'ils ont connue.

Aujourd'hui, ce sont les enfants et petits-enfants de ces déplacés qui veulent témoigner de cet événement. Saint Martial et Mézières sont jumelés avec Seltz depuis 2015 et l'association «Les amis de Seltz» organise tous les deux ans une rencontre. En 2019, les 80 ans de cette évacuation ont été fêtés. La pandémie a freiné les échanges mais la prochaine visite à Seltz est prévue pour 2023.



Toute personne qui souhaiterait adhérer à cette amicale association peut le faire en joignant le président, Pascal GODRIE, maire de Val d'Issoire.

Voir à la fin du bulletin le mot de l'association.

## Sources :

- Le Populaire du Centre : Articles de 2015, 2019.
- Marie-Claire VITOUX, professeure à l'université de Haute-Alsace et spécialiste de cet événement historique,
- Daniel BERNUSSOU, Président de l'association de l'Europe en Limousin
- Livre de correspondance 1939

## La Chouette ISOP

Nous en parlions déjà dans notre précédent bulletin, un maraîchage vient de s'établir à La Grenarderie : 9,7 hectares dont 7 hectares de Surface Agricole Utile.



Benjamin DAHAI, comme il le dit sur son site Facebook, a fait le choix de devenir producteur pour renforcer son engagement : « Ce projet de verger maraîcher fait sens avec mes valeurs et mon désir de produire des aliments de qualité, bons pour la santé et qui améliorent notre environnement. » Didier JOLY l'accompagne dans ce projet : « Complémentaires par nos personnalités et nos parcours, nous partageons la vision d'une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement ».

Le travail a été gigantesque :

- Il a commencé par la plantation d'arbres en décembre 2021. En décembre également, c'est avec le concours de l'école de Nouic et 40 de ses enfants que les arbres ont été plantés.
- Au printemps 2022, la prairie a été convertie en zone de cultures maraîchères.



La GAEC La chouette Isop est créée officiellement le 1<sup>er</sup> avril 2022.



- Les premières ventes à la ferme démarrent en juillet, en proposant des légumes bio, de saison, disponibles toute l'année. Aux légumes du soleil succèdent les légumes de l'hiver : salade, betteraves, oignons, blettes, pâtissons, aubergines, courgettes, tomates, rejoints par navets, carottes, choux, pommes de terre et courges diverses...

Un régal pour les papilles. La particularité de la ferme : l'agroforesterie !

Concrètement, à la Chouette Isop, les légumes poussent au pied des arbres fruitiers. Il pourra donc être proposé bientôt des fruits et des petits fruits en plus des légumes diversifiés.



En plus des travaux maraîchers, l'aménagement de la grange, l'installation de la serre à plants... Une mare, laissée à l'abandon, est réaménagée pour servir à arroser les cultures. En ces années futures annoncées comme années de sécheresse, le projet a toute sa valeur.

La journée « portes ouvertes et son marché de producteurs » du 1<sup>er</sup> octobre 2022 a montré l'intérêt que portait la population à ce mode de culture : manger mieux au plus près de chez nous.

### Renseignements utiles :

Vente à la ferme les **mardis et les jeudis de 17h à 19h** (La Grenarderie 87330 Saint Martial sur Isop).

« Nous livrons également des paniers de légumes composés par nos soins suivant vos préférences. Pour en bénéficier il suffit de nous contacter ([lachouetteisop@gmail.com](mailto:lachouetteisop@gmail.com)) ».

Vous pouvez suivre l'aventure de la Chouette Isop via leur page Facebook. « Vous y trouverez chaque semaine des photos résumant la chouette vie de la ferme ! Au plaisir de vous accueillir ! ».

Benjamin Dahai - **06 14 02 92 25**

Didier Joly - **06 60 41 71 03**

GAEC La Chouette Isop

[lachouetteisop@gmail.com](mailto:lachouetteisop@gmail.com)

La Grenarderie - 87330 Saint Martial sur Isop

# QUELQUES BREVES

## Résultat sur le choix du gentilé auprès des habitants

Nous en parlions dans le précédent bulletin municipal : une enquête auprès des habitants a permis de répondre à la question « Comment se nomme les habitants de Saint martial » ?

La réponse donne la préférence au gentilé de **SAINT MARTIALAIS(E)**, avec 25 voix, donc 4 bulletins souhaitant ajouter le mot « saint » devant martialais.

Les Martialois ont recueilli 12 voix, les Martialous 7 voies.

Le conseil municipal du 05 octobre 2022 a donc adopté la proposition arrivant en tête. Les habitants de Saint martial porteront désormais officiellement le nom de Saint martialais et Saint Martialaise.

## Extinction des lampadaires dans le bourg

Avec l'augmentation du prix de l'électricité, et aussi pour préserver la faune nocturne, les communes sont priées de prendre des mesures d'économie. Aussi la commune a pris la décision d'éteindre les lampadaires dans le bourg, le soir à partir de 22 heures jusqu'à 6 heures le lendemain. La décision a été votée à l'unanimité par le conseil municipal.

Pour rappel, les habitants de Chez Lucas avaient demandé et obtenu cette extinction dans leur village depuis décembre 2020. Cela était possible car le hameau disposait, comme le bourg, d'un dispositif de programmation d'extinction. Les autres villages n'en possèdent pas et il serait trop onéreux d'en faire installer. Si les habitants d'un village le souhaitent unanimement, ils peuvent s'adresser à la mairie pour une extinction totale des lampadaires...

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Saint Martial s'Anime



L'année 2022 aura été riche en animations et réjouissances en tous genres. Elle aura permis à l'association de réaliser bon nombre d'activités dans la plus grande convivialité et ceci, tant pour les enfants que pour les adultes. De purs instants de bonheur que nous pouvons évoquer ensemble, ci-dessous.

### Marché de Noël

Le marché de Noël de Saint Martial-sur-Isop aura lieu le dimanche 4 décembre 2022. Nous pouvons légitimement penser que s'il ressemble à celui de 2021, il devrait remporter un succès notable. En effet celui de l'an dernier a eu un magnifique succès d'affluence.

Les exposants, qu'ils soient commerçants, artisans, producteurs locaux, viennent nombreux afin de recevoir un public dynamique venu faire ses emplettes de Noël et passer un bon moment de convivialité.



# LA VIE ASSOCIATIVE



C'est également l'occasion de faire honneur aux gâteaux, boissons diverses, casse-croûte de midi, assiettes d'huîtres et autres délicieux sandwiches à l'andouillette. Pour beaucoup de visiteurs, il est hors de question de repartir sans déguster un bon verre de vin chaud, évidemment !... Il est bon de pouvoir se retrouver entre amis ou avec les amis des communes avoisinantes.

C'est chaque année une belle réussite et le marché de Noël 2021 n'a pas échappé à la règle.

## Visite du père Noël



Une autre coutume très attendue par tous les enfants de la commune (et par les grands aussi) est bien la venue du père Noël. C'était le 4 décembre 2021 dans l'après-midi. Le père Noël est passé saluer les petits et apporter des cadeaux au pied de l'arbre de Noël. Gâteaux, friandises... une bien belle soirée dont tous se souviennent encore.

## Repas anglais

Cette année c'est le 26 février qu'un repas a été préparé à la salle des fêtes par nos amis Anglais. Une fois encore, des arômes et parfums de la cuisine nous sont parvenus comme par magie. Cette agréable manifestation s'est déroulée comme d'habitude en soirée et a fait salle comble. Une nouvelle foi, la tradition ne s'est pas démentie compte-tenu de la qualité et la finesse de cette cuisine. Quant au buffet des desserts il a laissé comme à chaque fois de merveilleux souvenirs à tous les gourmets présents.



Une très belle tradition qui s'est installée au fil des ans sur notre commune. Elle apporte à tous, joie, plaisir de la table, découverte de cuisines venues d'ailleurs.

## Œufs de Pâques

C'était le 18 avril 2022.



Les enfants étaient venus nombreux pour essayer de découvrir un maximum de ces œufs bizarrement emballés pour la plupart dans du papier brillant de mille couleurs. La question reste posée : comment ces œufs au bon goût de chocolat parviennent-ils à pousser dans la nature, surtout que l'arbre à chocolat (le chocolatier, de son nom scientifique - *chocolatum vulgare*) ne pousse pas en France... Alors mystère, mais les petites bouilles ravies des enfants faisaient tellement plaisir à voir...

# LA VIE ASSOCIATIVE

## Repas champêtre de la Saint Martial

Ce 26 juin, le soleil était au rendez-vous et un nombre très important de résidents de la commune de Saint Martial sur Isop se sont retrouvés sur l'esplanade de la salle des fêtes d'abord. Un apéritif fort plaisant les y attendait, moment convivial d'échange et de retrouvailles entre tous, venus de près ou pour certains de beaucoup plus loin pour partager cette fête communale. Le repas qui s'en suivait était à la fois savoureux et de belle tenue. Une jolie fête qui s'est prolongée jusque tard dans la soirée à la plus grande satisfaction de tous. Une coutume à poursuivre sans réserve, assurément !



## Pétanque

Cette année, et avec un temps superbe qui a grandement facilité les choses, 5 soirées pétanque ont pu se dérouler. Organisées le soir, les joueurs sont venus nombreux pour participer à ces parties acharnées. Naturellement ! et comme chaque année, ces soirées fort sympathiques se terminent toujours entre amis autour d'une boisson, d'un petit lunch alors que la conversation se poursuit un peu plus tard, comme pour prolonger la douceur du crépuscule. A recommencer sans modération !...



## Kermesse enfants

Le mercredi 3 août avait été organisée pour la première fois une animation sous forme de kermesse avec jeux gonflables et jeux extérieurs pour les enfants. En raison de la canicule qui frappait fort, les visiteurs ont été moins nombreux que prévu mais les enfants et parents présents se sont bien amusés.



## Randonnée énigmatique

Le 10 septembre 2022, une nouvelle idée a vu le jour. Visiblement elle n'a pas déçu les participants. Une petite vingtaine de candidats étaient venus découvrir cette animation qui comme l'indique son nom comportait un certain nombre d'énigmes à résoudre tout au long des 6 kilomètres du parcours : (Répondre à des questions sur l'endroit, la nature... cueillir une feuille de houx, ramasser une plume d'oiseau, etc...) Dans une ambiance fort sympathique chacun s'est bien amusé.

## Repas marocain



C'était le 29 Octobre. Inutile de dire que la salle des fêtes de St Martial sur Isop était comble une fois encore. Les repas organisés au printemps par nos

# LA VIE ASSOCIATIVE

amis Anglais ou à l'automne comme ce fut le cas ont toujours un succès très important. Comme l'indique le thème, la cuisine permettait de découvrir pour certains de nouveaux parfums, pour toutes et tous de se régaler de plats issus de cette cuisine du sud, colorée et tellement parfumée.

Un véritable succès, un rapprochement convivial, chaleureux, entre les habitants de la commune et des alentours.

Vivement la prochaine édition !

## Halloween



Voilà une fête très attendue par les enfants de notre commune... Ainsi ont-ils pu à cette occasion faire le tour du village pour récolter des bonbons mais aussi profiter d'un tour de calèche avec goûter. Un petit moment bien sympathique qui a ravi les petits et les accompagnants.

## Assemblée générale

Le vendredi 19 novembre 2022 se tenait à la salle des associations de St Martial s/Isop, à 20H, l'assemblée générale de l'association St Martial s'Anime.

La Présidente donnait d'abord lecture du rapport moral et soulignait également la bonne santé morale et financière de notre association. Les activités sont bien réparties à la hausse pour 2022 et les prévisions d'animations et autres festivités sont nombreuses pour l'année 2023.

## Les projets pour 2023

Nous avons parlé de nouveaux projets pour l'année à venir. Ceux-ci sont nombreux et les principaux figurent ci-dessous :

- 4 décembre 2022 :  
Marché de Noël
- 25 février :  
Repas Anglais

- 10 avril :  
La chasse aux œufs de pâques
- 25 juin :  
Repas de St Martial
- Les soirées pétanque
- 10 septembre :  
Le festival du livre et auteurs régionaux
- 28 octobre :  
Le repas d'automne
- Halloween des enfants
- 17 novembre :  
Assemblée générale
- 3 décembre :  
Marché de Noël
- Noël des enfants organisé par la commune avec notre collaboration

L'ensemble des dates de ces manifestations est visible sur le site internet de notre association :

<https://saintmartialsanime.wordpress.com>

Après avoir évoqué l'avenir de l'association et tous les projets précédemment cités, la séance se terminait autour d'un sympathique pot de l'amitié.

## Merci à nos bénévoles

Et n'oublions jamais que le dynamisme et la belle santé qu'affiche l'association St Martial s'Anime tient à la volonté que manifestent les membres du bureau et du Conseil d'administration mais que tout cela resterait lettre morte et que rien ne serait possible sans le concours dévoué et totalement désintéressé des bénévoles qui donnent sans compter de leur temps et de leur courage.

Pour cette année, comme pour les années passées, il est bon de leur dire ici et à travers ces lignes un sincère et profond « *merci* » MERCI à vous toutes et tous, en reconnaissance de votre dévouement à la cause commune et pour le bien de tous.

## Info-adhésions.

Rappelons à tous, que les habitants de la commune ont la faculté d'adhérer à l'association « St Martial s'Anime » à tout moment de l'année, en contactant M<sup>me</sup> la Présidente ou la Secrétaire en composant l'adresse mail de l'association :

[saint\\_martial\\_anime@gmail.com](mailto:saint_martial_anime@gmail.com)

Le coût de l'adhésion est de 10 € la première année, gratuit ensuite.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## L'ACCA de Saint-Martial

L'ACCA de Saint Martial sur Isop compte pour la saison 2021/2022 35 adhérents.

Les battues réalisées nous ont permis de prélever : 42 sangliers, 7 cervidés, 15 chevreuils et 40 renards.

Cette année nous avons aussi lâché 140 faisans ce qui nous permet de renforcer la population déjà existante qui se porte très bien.



Le prix de ces faisans a fortement augmenté et c'est pourquoi nous avons décidé de faire moins de lâchers la saison prochaine.

Notre principal événement, le ball trap, a eu lieu le week-end du 16 et 17 juillet et a attiré cette année encore de nombreux tireurs, qui ont pu profiter de ce moment convivial entre amis.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés, chasseurs, bénévoles, agriculteurs, et plus particulièrement la commune pour son soutien.

Nous vous souhaitons, au nom des chasseurs, de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2023.



## Les Robins des Champs

Cette année, nous avons enfin pu reprendre le calendrier habituel de nos diverses animations : Le repas printanier s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec des airs de retrouvailles savoureuses, autour d'une soirée choucroute à St Barbant.



LES ROBINS DES CHAMPS

S'en est suivi notre traditionnel concours de labour qui a réuni à St Martial sur Isop 19 participants.

Sitôt l'après-midi terminé, nous avons proposé un repas burger de produits 100% locaux, une tombola aux nombreux lots et une piste de danse endiablée.



# LA VIE ASSOCIATIVE

Un stand de glaces fermières était également présent pour régaler petits et grands.

Nous tenons à remercier vivement les nombreux visiteurs ainsi que tous les partenaires qui nous ont soutenu avec leurs nombreux lots. Nous sommes heureux de pouvoir organiser ces événements permettant de maintenir le lien social et local tellement important à nos yeux.

Parallèlement à ces manifestations il nous paraît important de maintenir la solidarité entre agriculteurs en continuant nos groupements d'achat. Notamment pour les rouleaux de plastique d'enrubannage colorés dont une partie du prix est reversée en faveur de la recherche contre le cancer.

Nous partageons aussi notre quotidien dans une page Instagram (agriculteursrobinsdeschamps) pour faire découvrir notre métier au plus grand nombre et mettre en avant notre agriculture limousine. Tout cela est possible grâce à un groupe de Robins des Champs soudés et dynamiques !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !



## Les Amis de Seltz

Notre association a vu le jour en novembre 2005. Celle-ci a pour but de "Poursuivre le rapprochement culturel et amical entre les communes de Mézières sur Issoire et Saint Martial sur Isop (Haute-Vienne) en mémoire de l'exode de 1939 et pour maintenir un souvenir auprès des jeunes générations avec la commune de Seltz (Bas-Rhin)".

Nous essayons tous les deux ans de partir voir nos amis Seltzois et eux de venir nous voir.

L'assemblée générale du 22 avril 2022 et la réunion de bureau du 30 mai 2022 a vu quelques changements parmi les membres du bureau, il se compose ainsi :

Président : Pascal GODRIE

1<sup>er</sup> Vice-président : Pierre BACHELLERIE

2<sup>e</sup> Vice-président : Louis BARRIER

3<sup>e</sup> Vice-présidente : Roselyne BOURDIER

Trésorière : Geneviève BACHELLERIE

Trésorier adjoint : Jean-Pierre VILLESANGE

Secrétaire : Catherine NESLIAS

Secrétaire Adjointe : Khaty DARDILLAC

Membres actifs : Denis LAGRANGE, Roland DAVID, Michelle BEULAGUET, Georgette ROSSIGNOL, Patrick PAILLER

L'année dernière, nous avons prévu une journée détente qui a été reportée en 2022. Celle-ci a eu lieu le 27 août 2022, les adhérents ont passé une journée à Vulcania. Départ en car de Mézières-sur-Issoire pour une arrivée prévue à 10h00. Visite guidée du site. Vulcania est un parc d'attraction qui permet à chacun de mieux comprendre le fonctionnement des volcans et de notre planète.

L'après-midi, direction le Puy de Dôme, le plus haut volcan de la chaîne des Puys-faille de Limagne, haut lieu technologique inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Panorama à 360° des volcans endormis. Magnifique journée qui se termine vers 16h00 pour un retour chez nous.

Le vide grenier du 9 octobre avec l'aide de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mézières-sur-Issoire pour la buvette, et des food-trucks pour la partie buffet. Les exposants sont venus nombreux sous un soleil radieux.

Le 17 décembre, nous organisons le loto d'avant Noël avec de nombreux lots très intéressants.

Pour l'année prochaine nous avons prévu un loto en avril et un en décembre ainsi que le vide grenier en octobre.

Notre voyage vers Seltz, initialement prévu en septembre 2022 est reportée en juin 2023. Ce sera l'occasion pour nous de revoir nos amis Seltzois.

Merci à nos nouveaux membres, à tous nos adhérents et à tous ceux qui participent à nos manifestations.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

**La secrétaire, Catherine NESLIAS**



SALAMANDRE TACHETEE



CHEVECHE D'ATHENA



ABELLE DOMESTIQUE



LEZARD DES MURAILLES